



Accueil des nouveaux arrivants – ECS1.6

Durée

1 jour (7 heures)

Public

Public : Encadrement, chefs d'équipe d'entreprises de la construction

Prérequis : Connaître les pratiques et les modes opératoires de l'entreprise. Connaître les principaux risques de l'entreprise

Objectif

Etre capable :

- ▶ d'accueillir, de faciliter l'intégration
- ▶ d'informer / former sur les mesures de prévention les nouveaux arrivants (nouvel embauché, stagiaire, apprenti ou intérimaire)

Méthode pédagogique

Les informations réglementaires, organisationnelles et techniques sont exposées à l'aide d'un diaporama adapté
Les participants sont invités sur chacun des thèmes à apporter leur propre expérience ainsi qu'à exposer les freins qu'ils peuvent rencontrer dans la mise en place de l'accueil des nouveaux arrivants

Contenu

- ① L'intérêt et les avantages d'un accueil réussi
- ② Les différents profils d'arrivants : nouvel embauché, stagiaire, apprenti, intérimaire
- ③ Les informations essentielles sur l'entreprise : organigramme, interlocuteurs, règlement intérieur, infos pratiques
- ④ L'organisation générale de la prévention :
 - ▶ Les statistiques d'accidents du travail, l'analyse de certains d'entre eux
 - ▶ Les principes généraux de prévention issus du code du travail
 - ▶ Les dispositions réglementaires spécifiques au BTP
 - ▶ L'évaluation des risques et le DUER (document unique)
- ⑤ Les risques professionnels sur chantier liés à l'activité de l'entreprise et les PPSPS
 - ▶ Co-activité et superposition des tâches / Matériel, levage, manutention
 - ▶ Nuisances physiques et chimiques / Risques électriques / Travaux en hauteur
 - ▶ Circulation et accès / Hygiène et premiers secours / Risques routiers ...
- ⑥ Les outils nécessaires à l'accueil : existants, à adapter ou à créer
- ⑦ La communication des messages et l'adaptation nécessaire en fonction du profil
- ⑧ Le suivi du nouvel arrivant dans le temps

Evaluation des connaissances

La capacité à appréhender l'aspect méthodologique et la dimension relationnelle nécessaires à l'efficacité de l'accueil sont mesurées par une évaluation des acquis en continu au cours du stage.

Délivrance d'une attestation de présence.

Documentation remise

Livret stagiaire spécifique

Particularités

Participants : optimum : 6 - maximum : 8

Formation répondant au cahier des charges de



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS
Agir ensemble, protéger chacun



en vue de l'obtention de la subvention « TOP BTP »